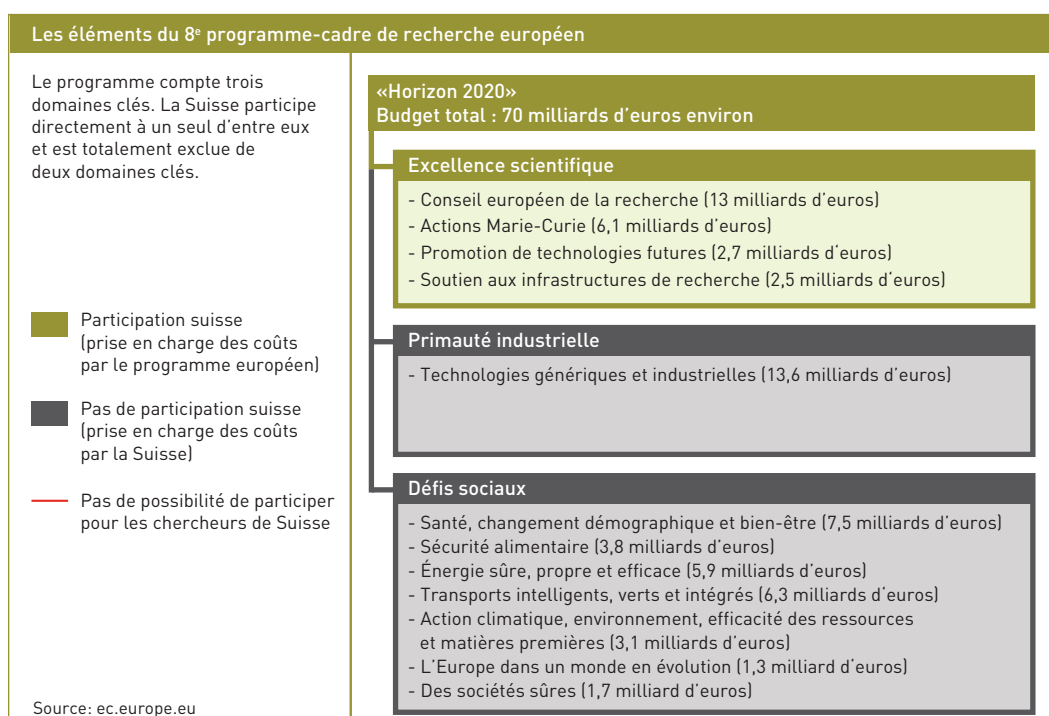


« Horizon 2020 » : La recherche suisse au top, notamment grâce à la collaboration avec l'Europe

La Suisse est fière de ses innovations, de ses hautes écoles et de ses chercheurs. S'il en est ainsi, c'est notamment grâce à la participation aux programmes-cadre de recherche de l'UE. Depuis 2014, l'accès reste possible de manière restreinte et menace de disparaître complètement. Ce serait un coup dur, et pas seulement pour la recherche suisse.

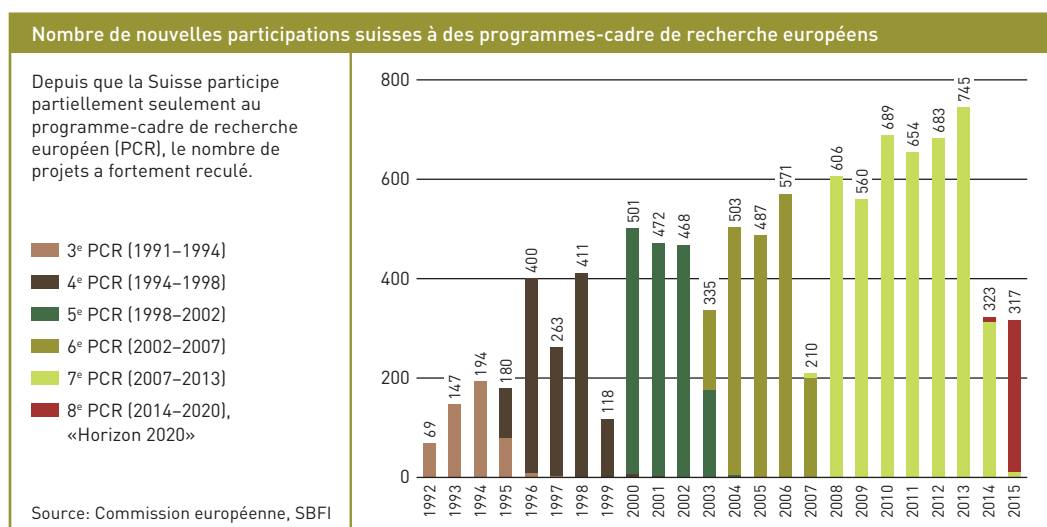
« Horizon 2020 », le 8^e programme-cadre de recherche de l'UE, dispose d'un budget de 70 milliards d'euros, ce qui en fait le premier programme de promotion de la recherche du monde. Il se concentre sur trois domaines clés, dont le premier est l'« excellence scientifique ». La pièce maîtresse de ce domaine est le Conseil européen de la recherche (CER) qui, à l'instar du Fonds international de la recherche, répartit des fonds sur une base concurrentielle. Les chercheurs déposent leur candidature pour obtenir des fonds et sont sélectionnés sur la base de la qualité de leurs travaux. Lorsqu'ils sont sélectionnés, les fonds leur permettent de constituer une équipe internationale pour étudier en profondeur le sujet de leur recherche. Le deuxième domaine clé, la « primauté industrielle », encourage des technologies clés et des PME innovantes, y compris des start-up. Dans le troisième domaine clé, les « défis sociaux », l'UE a identifié des thèmes pour lesquels elle souhaite encourager la recherche, comme la santé, les changements démographiques, l'efficacité en matière de ressources, la protection du climat ou la sécurité des individus.

À la suite de l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse » le 9 février 2014, la Suisse a été momentanément exclue d'« Horizon 2020 ». Le compromis négocié par la suite permet une association « partielle » de la Suisse. Celle-ci permet à des chercheurs suisses d'accéder sans discrimination à des activités du premier domaine clé. Pour les deux autres volets du programme, la Suisse doit assumer tous les coûts, et elle est totalement exclue de l'accès au financement des risques et du domaine « Instrument PME ».



Autrefois première de classe, la Suisse est marginalisée

Jusqu'à son exclusion (partielle), la Suisse comptait parmi les grands gagnants de cette collaboration paneuropéenne. C'est ce que montre le 7^e programme-cadre de recherche (PCR) qui s'est achevé fin 2013. La Suisse y a participé à hauteur de 2,3 milliards de francs. Les partenaires suisses ont obtenu 2,5 milliards de francs. Le 7^e PCR s'est soldé par un retour financier net de 219 millions de francs. À l'heure actuelle, la Suisse ne participe malheureusement plus que de manière très restreinte à cette success-story. Le changement est net dans la figure ci-dessous.



Les fonds européens profitent non seulement aux hautes écoles, mais également aux unités de recherche de nombreuses entreprises, surtout des PME. Pour celles-ci, les PCR sont la principale source de fonds publics destinés à financer la recherche et l'innovation. Cela dit, si la participation est décisive ce n'est pas en premier lieu pour la question du financement. Les possibilités d'intégrer des réseaux internationaux jouent un rôle bien plus important. Dès lors que les chercheurs peuvent choisir les meilleurs partenaires dans toute l'Europe pour concrétiser des projets communs, la qualité de la recherche s'élève. Dans le cadre du 7^e PCR, la Suisse a atteint un total de 4269 participations à des projets européens, dont 972 comprenaient leur coordination. Un tel réseau contribue fortement à l'attrait de la recherche helvétique. Il permet aux hautes écoles d'attirer les meilleurs talents du monde et rend la Suisse attrayante pour des entreprises innovantes.

Le protocole relatif à la Croatie, une pierre d'achoppement ?

Pour la Suisse, pouvoir participer à part entière au programme « Horizon 2020 » est de la plus haute importance. Pour ce faire, elle doit ratifier le protocole relatif à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie d'ici à février 2017. L'UE a formulé cette condition après l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse » et annoncé qu'à défaut notre pays serait relégué au statut d'État tiers. La Croatie est officiellement membre de l'UE depuis le 1^{er} juillet 2013, et Bruxelles n'accepte plus que la Suisse discrimine ce pays au regard de la libre circulation des personnes. Le Parlement helvétique a toutefois conditionné la ratification du protocole à l'adoption d'une solution pour mettre en œuvre l'initiative « contre l'immigration de masse ». Cette condition pourrait devenir une pierre d'achoppement. Dans le domaine de la recherche et des hautes écoles mais aussi dans les milieux économiques, nombreux sont ceux qui espèrent maintenant une ratification du protocole dans le délai imparti. Dans le cas contraire, la recherche suisse risque des pertes majeures et des années d'incertitude. Ce ne sont pas des perspectives réjouissantes pour un pays dont la principale ressource est l'innovation.

Faire cavalier seul n'est pas une solution !

Participer sous www.ouverte+souveraine.ch